

---

## Comptes 2021 Règlement du CSI Hérens

---

Les comptes 2021, le projet de règlement, ainsi que les procès-verbaux des Assemblées bourgeoise et primaire du 14 décembre 2021 peuvent être consultés, au bureau communal, durant les heures d'ouverture des guichets, à savoir :

lundi	de 14h00 à 17h30
mardi	de 14h00 à 18h00
jeudi et vendredi	de 14h00 à 17h00

### **ASSEMBLEE BOURGEOISIALE**

L'assemblée bourgeoise est convoquée à la salle polyvalente d'Hérémece

**le mercredi 22 juin 2022 à 19h30.**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 14 décembre 2021
2. Comptes et bilan 2021
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Décision
3. Divers

### **ASSEMBLEE PRIMAIRE**

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente d'Hérémece

**le mercredi 22 juin 2022 à 20h00.**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 14 décembre 2021
2. Comptes et bilan 2021
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Décision
3. Règlement du CSI Hérens
4. Divers